

Aide à la Restauration

Au Collège (CANTINEO 77)

La demande d'Aide à la Restauration est à faire en ligne avant le 15 octobre 2023. Se reporter à l'annexe au document CANTINEO 77.

Au Lycée

Aide à la restauration scolaire suivant le quotient familial. **Fournir à la rentrée scolaire obligatoirement l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022.**

Bourses Nationales

Au Collège

Dossier à constituer en septembre mais à ce jour nous n'avons pas encore les informations.

Au Lycée

Vous pouvez savoir tout de suite si vous y avez droit avec le simulateur de bourse sur :

education.gouv.fr/aides-financiere-lycee

Les dossiers sont à constituer d'avril à juin pour l'année suivante.